

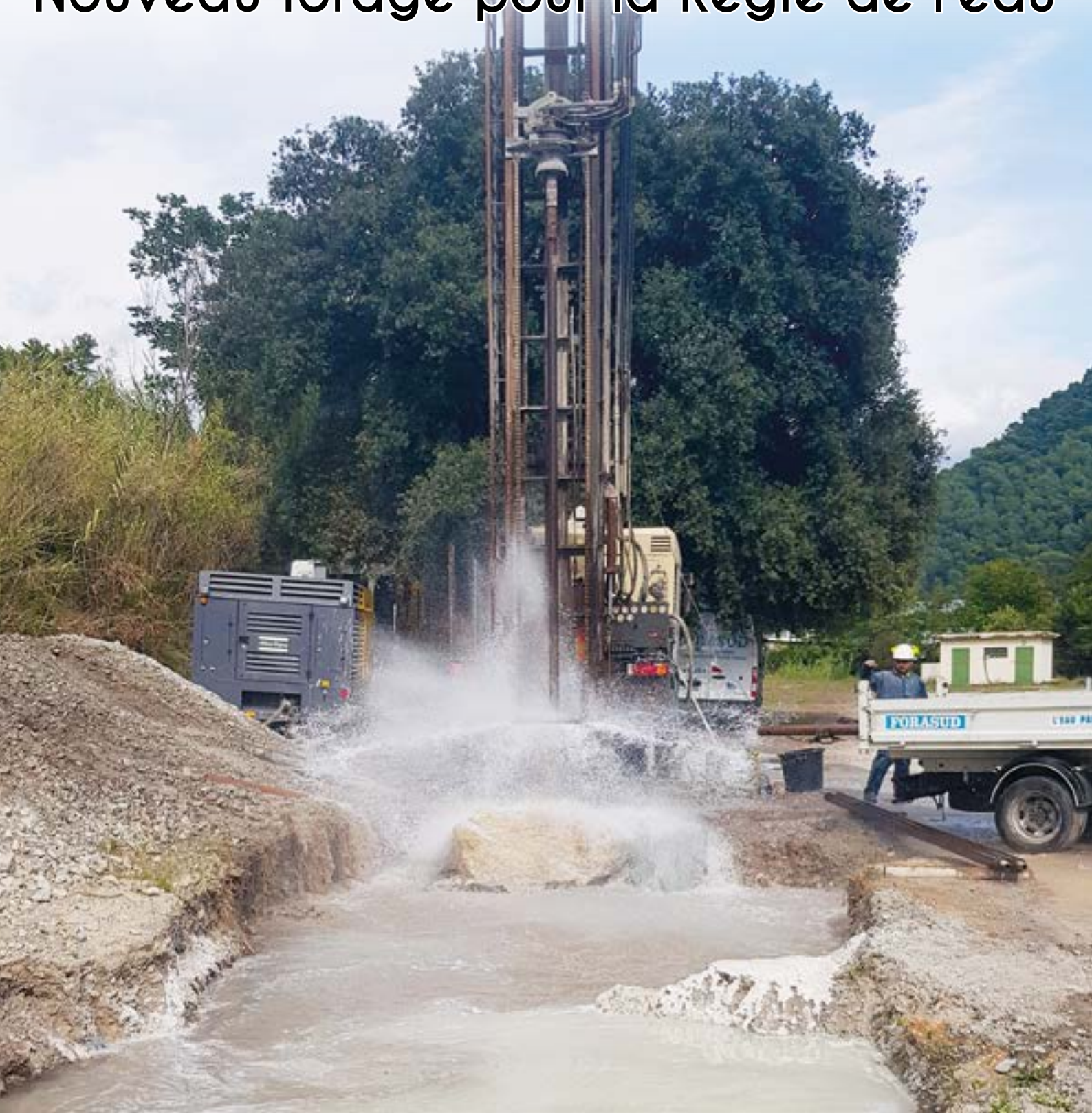


BULLETIN MUNICIPAL

JOURNAL DE DRAP

Jcd n° 49 - Novembre 2020

Nouveau forage pour la Régie de l'eau



Bienvenue...

au petit **Lucenzo Gherardi Greco**, né à Drap !

Lucenzo est né le 18 octobre. L'histoire de sa naissance est exceptionnelle. Il a vu le jour Boulevard Henri Barbusse, où vivent ses parents et son grand frère, Kenzo, 4 ans et demi. Un tel événement ne s'était pas produit à Drap depuis 2002 !

À Drap, grâce aux pompiers puis au médecin du Samu, qui ont pris en charge la maman, les grands-parents maternels, Julia la meilleure amie d'Alexandra et même Kenzo ont entendu ses premiers cris !

"Ce jour-là, avec mes beaux-parents, nous avons amené Kenzo à la fête foraine. Ma femme a donc appelé sa meilleure amie pour la conduire à la clinique.

Mais celle-ci, qui habite La Trinité, a eu la présence d'esprit d'appeler les pompiers avant de quitter son domicile...." raconte Nicolas, son papa. Il a eu le bonheur d'arriver à temps à la maison pour vivre ce moment unique et serrer dans ses bras son deuxième fils de 2 kg 880 et 47 centimètres...

"Nous sommes très heureux que tout se soit bien passé et nous remercions ma meilleure amie Julia Closse qui a fait appel aux pompiers et le Dr du Samu Krétly Marine et l'infirmière Marilise qui sans elles l'accouchement ne se serait pas aussi bien passé" témoigne Alexandra. Si l'accouchement s'est bien passé, le bébé et la maman



furent néanmoins conduits à l'hôpital avant de retrouver Drap, quelques jours plus tard...

au Père **Jérémy Hein**, nouveau curé de la Paroisse Bienheureux Amédée IX de Savoie



à Sylvie Salussi, nouvelle proviseure du Lycée Renée Goscinny



L'EDITO DU MAIRE



Chères Drapoises, chers Drapoïs, Cette fin d'année est particulièrement éprouvante. Entre la crise sanitaire qui perdure, la tristesse de la situation des habitants des vallées de la Tinée, de la Vésubie et de la Roya frappés par les intempéries, la peine et le malaise liés aux attentats, peu de répit pour la France et pour vous, les Drapoïs.

Nous avons, à regret, pris les décisions qui s'imposaient pour assurer votre sécurité : annulation de bon nombre de nos manifestations, notamment les jeudis cinéma et les rendez-vous incontournables de décembre (le marché de Noël et le repas des aînés), mise en place de mesures de protection aux abords des écoles. Mais l'union et la solidarité sont le meilleur des remèdes contre tous ces maux. Je suis fier de constater que vous avez fait preuve de générosité et de solidarité envers les professionnels du village que vous continuez à solliciter, envers vos voisins sur qui vous veillez et envers les sinistrés des intempéries que vous n'avez pas hésité à aider...

C'est de votre attitude que naît la joie et le bonheur. Malgré les aléas, notre ligne de conduite ne change pas : nous travaillons toujours pour que vos intérêts soient préservés. Nous sommes heureux de vous annoncer que certains projets se concrétisent à l'image du second forage d'eau potable. La modification du Plan Local d'Urbanisme touche à sa fin. L'aménagement de la Place Georges Clémenceau se poursuit avec le début des travaux d'aménagement de la mairie... Malgré les difficultés, sachez que vos élus sont toujours debout pour aider leur prochain et pour vous aider. Ce JDD en est le témoin. Bonne lecture !

Robert NARDELLI



SOMMAIRE

Les écoliers sensibilisés au devoir de mémoire «Du côté de chez nous» p.5

Les Drapoïs solidaires des sinistrés des intempéries «Dossier» p.6-7

Eau potable : un nouveau forage pour Drap «Infos travaux» p.14

Renforcement du plan "Vigipirate"

Dans le cadre du renforcement du plan "Vigipirate" au niveau "urgence attentat", la Municipalité a pris des mesures pour assurer la sécurité des Drapoïs. Afin de sécuriser les abords de l'école Romain Knecht, la circulation est interdite de 16h à 17h Traverse des écoles depuis le 2 novembre. L'arrêté correspondant à cette décision est consultable sur le site internet de la Ville, www.ville-drap.fr, article "Infos circulation".



Vacances studieuses dans le cadre des "stages réussite" de l'Education Nationale



Découvertes à la cantine scolaire

À l'école, il n'y a pas que dans les salles de classe que les petits Drapois font des découvertes. Au réfectoire aussi. À l'occasion de la semaine du goût, le service Restauration scolaire leur a concocté un menu inhabituel afin

de leur faire découvrir un florilège de saveurs : salade d'endives, sauce au miel, tomates au sel de Guérande, patates douces, canard confit, pana cotta à la framboise. Les semaines suivantes, ils ont aussi goûté les mets habituellement

dégustés par leurs concitoyens européens avec un menu grec (tatziki au concombre, Moussaka et Vassilopità, salade portugaise, caldeirada de Bacalhau, Pastéis de nata) ! Belles expériences !



Lutte contre la Covid-19 : les services municipaux s'adaptent
Le confinement n'empêche pas l'ouverture des écoles mais implique un nouveau protocole sanitaire au sein des établissements. Le Service Restauration scolaire, qui prépare près de 500 repas a dû s'adapter. A La Condamine, des tables supplémentaires ont été dressées dans la salle d'activité située dans la continuité du réfectoire. A Romain Knecht, un troisième service a été mis en place...

Le "devoir de mémoire" inculqué aux citoyens de demain

Plus de 150 élèves ont participé à des animations dans le cadre d'une exposition sur la Grande Guerre, organisée par la Municipalité avec le concours de l' « Association d'histoire vivante d'archéologie expérimentale ».

Reconnaissante envers les hommes et les femmes qui se sont battus et se battent encore pour que vivent les valeurs de la France, à savoir la liberté, l'égalité et la fraternité, la Municipalité de Drap est attachée au devoir de mémoire.

C'est pourquoi, elle a organisé une exposition sur la Grande Guerre de 1914-1918 dans le cadre du 102^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918. Elle a mis particulièrement en lumière les Drapois morts pour la France lors de cette période. En effet, l'ensemble des enfants du village scolarisés en CM1 et CM2 ont découvert leur histoire, grâce à des panneaux réalisés

avec le concours du Conseil départemental et du Cercle généalogique maralpin. Grâce à une frise, ils ont eu l'occasion de se replonger dans la chronologie de la guerre. Jean Quencez, ancien militaire de l'armée de l'air aujourd'hui conseiller municipal et l'association d'histoire vivante d'archéologie expérimentale ont contribué à rendre l'exposition plus vivante. Sollicités par la Municipalité, ils ont expliqué les différentes phases de la guerre, l'atmosphère qui régnait dans les tranchées avec un diaporama de photos et la reconstitution d'un paquetage et la tenue du « poilu »,

le rôle de l'infirmière. Christophe Fine, Président de l'association leur a raconté l'histoire du soldat trinitaire parti à la guerre et jamais revenu. Des moments de partage vivants et instructifs pour les enfants et les intervenants ! Les écoliers ont aussi été investis d'une mission : transmettre à leur tour le souvenir de ces sacrifices. Ils ont emporté chez eux un livret composé de la biographie des Drapois morts pour la France et de l'histoire de la Marseillaise qu'ils ont chanté à la fin de l'exposé.



La solidarité à plein régime pour les sinistrés des intempéries

La Municipalité de Drap remercie tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à venir en aide aux habitants des Vallées de la Roya, de la Vésubie et de La Tinée frappés par les intempéries du 2 octobre.

En effet, très touchée par leur sort, elle a lancé dès le lendemain, sur le compte facebook de la Ville, une collecte de produits de première nécessité. Des bénévoles et des élus ont tenu la permanence à la salle Victoria le dimanche et jusqu'au 16 octobre. Nombreux ont été les Drapois et les habitants des

communes avoisinantes à faire preuve de générosité. Dès le lundi 4 octobre, Robert Nardelli, Maire de Drap, a acheminé lui-même, accompagné des élus du conseil municipal et avec l'aide des services municipaux, de nombreux colis à Breil-sur-Roya. Une action qu'il a renouvelé plusieurs fois au fur et à mesure

de la collecte. Elle est désormais close, mais ce n'est pas pour autant que les sinistrés n'ont plus besoin d'aide. Le Maire de Drap est toujours en lien avec ses homologues des villages touchés par les intempéries afin de les accompagner au mieux dans leurs démarches de reconstruction.



Merci aussi à ...
Auchan
Drap Médical Santé
K'alimentation
La Provençale
Mack TP
Pharmacie de Drap
Pro coiffure
Sodipec
SPIE Batignolles

La solidarité à plein régime pour les sinistrés des intempéries

La Députée Alexandra Valetta Ardisson, a tenu à remercier en personne les Drapois. Le 20 octobre, guidée par le Maire de Drap, Robert Nardelli, elle a visité ceux qui se sont investis pour aider les sinistrés.



Avec Laurent Billy, Directeur de Sodipec

Robert Nardelli l'a reçue en Mairie afin de lui faire connaître les projets qu'il nourrit pour le bien-être des Drapois et s'assurer de son soutien dans leur réalisation. Ensemble, ils ont sillonné la commune et notamment La Condamine. Cette visite fut l'occasion pour Alexandra Valetta de rencontrer les acteurs majeurs et les habitants du territoire...



Avec Jean-Christophe Cenazandotti, Adjoint au Maire

Le grand spectacle en faveur des sinistrés reporté

La Ville de Drap et le collectif « Tous Unis pour nos vallées » se sont également mobilisés pour organiser un grand spectacle en faveur des sinistrés, « Top solidaire ». Initialement prévu le 15 novembre, il est reporté au 28 février à l'Espace Jean Ferrat.

Les artistes restent en effet mobilisés et le grand spectacle réunira François Feldman, Sébastien Chato, Jonathan Dassin, Zouk Machine, Carla, Mario Ramsamy du groupe Emile et Images, Michel Villano, Éric Leblon, Jean Menconi, Tony Gomez (DJ MAM'S), Lise Darly (the voice 1), Ilona (The voice kids 5), Lilian (The voice kids 5), etc...

Merci à la Communauté de Communes pour la mise à disposition de la salle, aux artistes, qui restent mobilisés et à vous, pour votre participation !

Dimanche 28 février
14 h - Espace Jean Ferrat
Tarif : 25€
Billetterie uniquement en ligne sur www.weezevent.com
« Top solidaire »

Les spectateurs qui souhaitent se faire rembourser ou obtenir des renseignements peuvent contacter le 06 45 72 62 81.

Costa Services, Walid Moussaoui à votre service !



Walid Moussaoui, 32 ans, connaît les recoins de la commune par cœur. Il s'est installé à 16 ans à La Condamine avec ses parents. Il a appris à l'aimer et à la valoriser. À l'image de son recrutement au sein de la Brigade verte de l'OMJCL, mise en place pour entretenir la commune.

C'est désormais en tant que chef d'entreprise qu'il y vit.

En août 2020, il crée « Costa Services », une société de nettoyage. « Costa signifie Côte, comme Côte d'Azur en Niçois... et services parce que je propose des services variés : tous les styles de nettoyage, (les locaux les vitrines, les commerces, les halls d'entrée et les nettoyages de fin de chantier),

du débroussaillage, des peintures » précise le jeune homme. Il a de l'expérience dans le secteur : « Mon père était ferrailleur, j'ai travaillé avec lui et nous avons monté une entreprise dans le bâtiment... C'est un secteur qui me plaît, j'ai de l'expérience, je suis motivé ».

Le centre Novaffaires à l'Ariane, la Mairie de Levens lui ont déjà fait confiance. Il a renforcé ses acquis par une formation d'un mois en comptabilité, par le biais du service Insertion de l'OMJCL.

Fort de cette expérience et de ses débuts prometteurs, il affronte la crise sanitaire sans peur. Au contraire, il y voit une opportunité, celle de se « spécialiser dans le nettoyage anti-covid. » Walid assure seul les interventions mais il espère embaucher bientôt, « à Drap notamment ».



Contact
25 avenue Virgile Barel
06340 DRAP
06 22 43 81 32
Facebook : Costa Services

Début de saison canon pour le Centre culturel



Longtemps dans l'incertitude à cause de la crise sanitaire, la Municipalité a finalement décidé d'ouvrir le Centre culturel des Gras le 1^{er} septembre en mettant en place un protocole sanitaire strict. De nouvelles activités ont même été créées : dessin, BD Manga, théâtre (adultes et enfants), violon, MAO, Trompette, chorale.

« Dans le contexte de crise sanitaire, la culture a beaucoup souffert. Cependant elle demeure

un pan important de notre civilisation, elle représente un lien social unique qu'il nous faut préserver. Le Centre culturel est dédié à l'Art et à la Culture, c'est un pôle d'expression, de création et d'apprentissage » a assuré Monsieur le Maire.

Les Drapois et habitants des communes alentours partagent cet avis : ils ont été nombreux à pousser les portes du Centre culturel des Gras, si bien que les inscriptions sont en forte

augmentation par rapport à la saison 2019/2020. La recrudescence de l'épidémie de Coronavirus a contraint la Municipalité à fermer les portes de l'infrastructure. En attendant des jours meilleurs, des travaux d'agrandissement et d'embellissement sont entrepris afin de toujours mieux accueillir les élèves.

Contact : 04 93 81 71 67
centre.culturel@ville-drap.fr

La Municipalité lance "les paniers de culture"

En raison du contexte sanitaire, les médiathèques sont fermées au public jusqu'au 1^{er} décembre minimum.

Parce que l'accès gratuit à la culture, à travers les livres, les CD et les DVD est primordial et toujours dans la perspective de soutenir le monde culturel en général, la Municipalité a décidé de mettre en place un service

de retrait de documents sur rendez-vous uniquement, dans le respect des gestes barrières au Coronavirus.

Pour plus d'informations, contactez la médiathèque:

mediatheque.village@ville-drap.fr
Tél. 04.93.54.46.38



COVOITUREZ AVEC RIDYGO POUR VOS TRAJETS DOMICILE - TRAVAIL

RIDYGO, LE COVOITURAGE COURTE DISTANCE, SOLIDAIRE

Ridygo est une plateforme de covoiturage solidaire, coopérative, pour les trajets du quotidien, tels que les trajets domicile-travail.

Vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer au quotidien ? Ridygo solutionne vos problèmes liés à la mobilité en vous mettant en relation avec des personnes avec qui vous pourrez réaliser ce trajet. Gagnez en flexibilité, économisez de l'argent tout en contribuant à la préservation de la planète !

UN DEPLOIEMENT DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

La commune de Drap s'associe à Ridygo pour déployer le covoiturage, notamment autour du quartier de la Condamine. L'ambition est de lever les freins à l'emploi liés à la mobilité et permettre de favoriser l'entraide et la solidarité.

Que vous ayez une voiture ou non, vous pouvez vous inscrire à l'application sur votre téléphone (Android ou Apple) et rejoindre la communauté « Ville de Drap » pour proposer des places disponibles dans votre voiture ou trouver un conducteur pour vous amener. Nous avons besoin de l'implication de tous, et notamment des conducteurs, pour que l'application fonctionne.

A partir de Janvier, vous pourrez vous rendre en Mairie annexe de la Condamine pour plus de renseignements ou pour être accompagné dans l'utilisation de l'application.



Espace Jean Ferrat, la saison 2021 est lancée !

De février à décembre, la programmation de la salle de spectacles communautaire vous invite à explorer des mondes artistiques différents et fascinants.

La saison commencera par un rendez-vous inédit : « Top solidaire », le grand spectacle en faveur des sinistrés. La Ville de Drap et le collectif « Tous Unis pour nos vallées » sont mobilisés pour proposer un plateau d'exception avec notamment François Feldman, Sébastien Chato, Jonathan Dassin, Zouk Machine, Carla, Mario Ramsamy du groupe Emil et Images, Michel Villano, Éric Leblon, Jean Menconi, Tony Gomez (DJ MAM'S), Lise Darly (The Voice 1), Ilona et Lilian (The Voice Kids 5).

Des artistes locaux à l'honneur

Le concert du groupe **Miss Dey and the Residents** est programmé le 4 avril. Audrey Agnello, la chanteuse du groupe évoque l'univers musical du groupe : " Notre répertoire est rockabilly mais depuis cet été nous avons pris une tournure rythm'and blues, pour y intégrer des morceaux plus connus... Notre deuxième album, sorti à l'été 2019, regroupe aussi une dizaine de mes compositions. Je suis issue d'une famille de musiciens, la musique est naturelle pour moi. Je ne peux pas expliquer comment je compose. J'envoie mes compositions au groupe et chacun donne ses idées. Aucun des membres ne fait de difficultés, au contraire, ils font des arrangements formidables ! "

Des concerts uniques...

Le 18 septembre, le Drapois **Philippe Villa**, pianiste de jazz mondialement reconnu, montera sur scène avec son ami **Frédéric Viale**, accordéoniste. « On s'est rencontré dans le cadre professionnel. En plus de notre amitié, on partage aussi une



Photo prise avant les confinements

affinité musicale qui a fait naître l'envie de créer **Anamorphoz** en commun. Dans ce projet, nous jouons nos propres compositions, avec d'autres arrangements. Mais aussi des morceaux que nous avons composés ensemble. On n'y croyait pas trop au départ car composer, c'est très personnel. Il faut être très proche et bien s'entendre pour être en co-composition mais cela a bien fonctionné entre nous ». Les deux musiciens préparent eux aussi quelques surprises, dans ce concert jazz qui flirtera avec les musiques du monde. « Dans les morceaux que l'on joue, il y a une structure mais en concert il y a aussi beaucoup de création en temps réel. On s'écoute l'un l'autre et on improvise... » Le concert drapois sera inédit et constitue un rendez-vous à ne pas manquer !

Tout comme le concert du groupe **Carnaby Street**, programmé le 6 novembre, dans un autre registre. René Magro, le bassiste, ne cache pas son enthousiasme de revenir à Drap. « Nous jouons le répertoire des Beatles et des Stones. Avec des accords simples ils ont fait des musiques et des chansons extraordinaires. On restera toujours dans leur schéma. « Let it be » restera « Let it be ». Mais à Drap, la salle est magique, très facile d'accès, le matériel professionnel et l'accueil

chaleureux. Un grand merci à la Municipalité de nous accueillir pour la troisième fois. Drap nous donne envie de créer des surprises pour le public. On va inviter d'autres artistes, des anciens du groupe si possible aussi... » Réservez déjà votre soirée !

Des spectacles inédits

Tout au long de l'année, la programmation vous propose une alternance de voyages dans des univers artistiques différents. Vous plongerez dans des mondes parallèles, remplis de mystère avec les spectacles de **Dani Lary**, considéré comme le plus grand illusionniste européen le 4 septembre et celui de **Michel Kaplan**, qui vous proposera une nouvelle séance d'hypnose et de mentalisme le 11 décembre.

Le 2 octobre, ce sont les mécanismes du rire que vous explorerez avec le one man show de **Titoff**.

En décembre, les enfants seront aussi du voyage, avec la comédie musicale **Peter Pan**. Le spectacle oscillera entre musique, chant, danse, jeu théâtral, effets magiques, acrobaties venues du cirque et création vidéo ... de quoi faire rêver ! Bons voyages !

Espace JEAN FERRAT

la programmation 2021



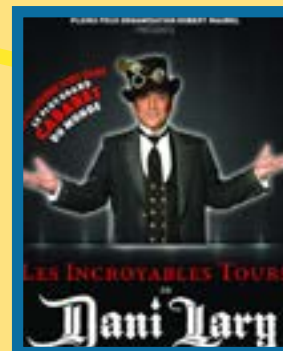
28/02
TOP SOLIDAIRE
TEMPÊTE ALEX



04/04
MISS DEY AND
THE RESIDENTS



15-16/05
BIOFORME
SALON



04/09
DANI LARY
ILLUSION



18/09
ANAMORPHOZ
VILLA - VIALE



02/10
TITOFF
HUMOUR



06/11
CARNABY STREET
ROCK



04/12
PETER PAN
LE MUSICAL



11/12
MICHEL KAPLAN
MENTALISME



Tani Dojo Drap, une nouvelle association à Drap

En septembre, une nouvelle association a enrichi le tissu associatif drapois : Tani Dojo Drap. Elle propose des cours de MMA et de Karaté Shidokan. « *Pratiquer ce style, c'est être autorisé à saisir l'adversaire et le projeter au sol. Il intègre aussi les percussions. Il est plus complet que le Karaté Kyokushinkai puisqu'il inclut la lutte et le sol. Mais les deux se ressemblent et ceux qui pratiquent l'un des deux styles peuvent aussi se retrouver dans l'autre...* » explique Tristan Goulesque, le vice-président de l'association. Ceinture noire 1^{er} Dan, il est également professeur titulaire du Diplôme d'Instructeur Fédéral (DIF). Il tourne son enseignement vers la compétition, lui qui a participé au championnat du Monde au Koweït avec l'Association du Shidokan. Mais le club est tout public. « *Nous accueillons tout le monde dans*



notre structure, enfants, hommes et femmes. Chacun vient avec ses envies. Certains veulent apprendre à se défendre, d'autres s'entretenir, maigrir... Nous adaptons nos séances en fonction des personnes présentes » ajoute Sébastien Martin, Président, ceinture noire 1^{er} Dan, professeur titulaire du DIF. « *Il y a vraiment un esprit famille dans le shidokan* » ajoute Cynthia Laffineur, secrétaire de Tani Dojo Drap. La preuve : une fois licencié, vous pouvez pousser les portes de

n'importe quel club et Tani Dojo Drap entretient de très bonnes relations avec le Stade Laurentin, club du responsable européen de la discipline José Gallucio ou celui de Jessy Santini, le responsable technique France (Saisho Dojo Nice). Avec la trésorière Margot Poveda, le trio vous invite à rejoindre la grande famille du Shidokan !

Contact : Tél. 06 14 74 48 91 / 06 59 27 62 19
Mél. tani.dojo.drap@outlook.fr

Les féminines du Tennis Club Municipal font rayonner Drap dans le 06

Pour la deuxième saison consécutive les filles du Tennis Club Municipal de Drap ont décroché la victoire départementale en catégorie 35 ans.

Félicitations à Manuela Piona, Maeva Falentin, Présidente du club et Valérie Buisset!

En raison du confinement, les activités du club sont interrompues mais le bureau et le professeur restent à votre écoute !

Contact :
Maëva FALENTIN : 06 10 78 52 55
Manuel PONS (professeur) :
06 62 21 34 75 -
tennis.drap@gmail.com



Dans le contexte actuel de crise sanitaire, la plupart des associations drapaises ont interrompu leurs activités. Néanmoins, les membres de leur bureau restent à votre écoute pour vous renseigner et répondre à vos questions. Retrouvez leurs coordonnées sur le site internet de la Ville, www.ville-drap.fr (Onglet "Bouger à Drap", rubrique "Espace associations")

La Ville de Drap
 et le collectif Tous UNIS pour Nos vallées présentent

TOP SOLIDAIRE

un spectacle au profit des sinistrés de la tempête Alex
 dans les Alpes-Martimes

Dimanche 28 Février 2021
 à 14h30

Espace Jean-Ferrat à DRAP



François Feldman, Trois Café Gourmands,
 Jonathan Dassin, Carla, Tibz,
 Mario Ramsamy d'Emile et Image,
 Zouk Machine, Sébastien Chato,
 Jean Menconi, Lise Darly (The Voice 1),
 Eric Leblon, Michel Villano,
 Lilian, Ilona et Talisa (The Voice Kids 5),
 Tony Gomez (DJ Mam's)



Entrée : 25 € www.weezevent.com/top-solidaire



Nouveau forage, de l'eau plus pure et plus sûre

2015, la Municipalité de Drap entame les démarches pour la réalisation d'un nouveau pompage pour sa Régie Municipale de l'Eau. 2020, le chantier se réalise.

Objectifs : distribuer une eau de meilleure qualité tout en sécurisant les installations. Retour en détails sur ce projet d'envergure et d'utilité publique.



sont pas assez profondes et sont donc confrontées aux risques de pollution en cas de contamination du Paillon ou par les sols, en cas de pollution aux hydrocarbures. Soucieux de garantir la sécurité et la salubrité publique, le Maire de Drap, Robert Nardelli, a souhaité réaliser une infrastructure qui permettra à la commune de sécuriser ses ressources en eau potable et d'augmenter sa capacité de production. Assisté de l'adjointe à l'eau et à l'assainissement, Alexandra Russo et des élus, il a effectué les premières démarches administratives dès 2015.

Coût des travaux, 294 000 € HT

La Régie municipale a sollicité le concours des partenaires institutionnels pour cette nouvelle installation. L'Agence de l'Eau ne subventionne pas ce type d'opération, pour autant, le Conseil Départemental a été attribué une aide de 67 600 € HT. Les 226 400 € HT restant sont autofinancés par le budget de la Régie.

Mise en service début 2021

Les travaux débutés en septembre 2020 ont permis, après forages,



de déterminer un débit de rendement sans installation d'appareil de comptage précis de 250 m³ par heure en artésianisme c'est à dire sans pompage. Cette donnée est « exceptionnelle » pour un forage dans le jurassique. Cette capacité permet également de mettre les Drapois à l'abri pour plusieurs générations. Pompée à 301 m de profondeur, l'eau cristalline qui en ressort pourrait presque être consommée sans traitement tant sa pureté est indéniable.

Les travaux se poursuivent en ce moment avec l'installation des équipements électro techniques, des raccordements sur les installations existantes et les travaux de bâtiment et de génie civil. La mise en service de ce nouveau dispositif devrait prendre effet début 2021.



Jdd n°49-Novembre 2020

Plan Local d'Urbanisme, on voit enfin le bout du tunnel



2015, lancement des modifications

La réglementation en vigueur a été votée en 2012. Couplée à la loi Alur¹ qui supprime le 24 mars 2014 des règles fondamentales, il était indispensable de lancer rapidement les démarches pour encadrer les constructions et favoriser la protection des espaces naturels.

5 ans après les premières décisions votées, aujourd'hui la révision du PLU touche à sa fin.

Réalisé en concertation avec la population, plusieurs dizaines d'entre vous avez déposé vos demandes de modifications souhaitées. Ces dernières ont été structurées et formalisées sur une cartographie qui est désormais soumise à l'approbation des services de l'État, seul décisionnaire final de la modification.

Un nouveau règlement plus encadré

En octobre 2019, nous avons réalisé une première réunion publique pour présenter le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable, qui définit les orientations communales tout en prenant en considération le Schéma de

Cohérence Territoriale de la Communauté de Communes.

Parallèlement, nous devons réaliser de nombreuses études techniques qui influencent fortement les choix en fonction des évolutions de la nature des sols, les sens et largeur des cours d'eau, les sentiers cadastrés...

Toutes ces heures passées et ces travaux suivis par le Maire, Robert Nardelli, l'adjointe déléguée Alexandra Russo et les élus associés, ont abouti à la réalisation d'un document d'urbanisme plus adapté à notre territoire, plus proche de notre patrimoine et en totale harmonie avec notre histoire et notre environnement. Il sera toujours possible de réaliser un projet, mais cette fois-ci plus mesuré, lequel devra répondre à des règles bien définies et s'identifier au caractère local de notre architecture.

Il était indispensable d'agir : si Drap ne modifie pas de manière efficace son règlement, plus de 900 unités foncières peuvent être réalisées. Aujourd'hui, la commune n'a pas les moyens techniques et physiques d'absorber l'urbanisation qu'elle connaît. C'est également l'avis majoritaire de la population qui le

fait savoir et qui ne comprends pas pourquoi autant de constructions ont été réalisées en 8 ans (cf. PLU 2012).

Dès le début de l'année 2021, la phase finale sera lancée avec l'organisation des réunions publiques et les visites des commissaires enquêteurs. Le nouveau PLU devrait entrer en vigueur courant 2021².

L'État renforce les PPR

En réponse aux événements météorologiques désastreux qui se succèdent depuis plus d'une décennie, les services de l'État ont entamé un modificatif des tracés et des règlements des zones dites en PPR, Plan de Prévention des Risques.

Une énième réunion s'est tenue à la Communauté de Communes début novembre dans laquelle l'État a réaffirmé sa volonté de préserver les cours d'eau et les abords mais également les espaces naturels à protéger.

1 : Loi Alur : Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové

2 : délais soumis aux règles de restrictions sanitaires.

Intempéries novembre 2019

Les services de l'État reconnaissent le recours de la collectivité. Drap est reconnue en catastrophe naturelle pour les phénomènes de mouvements de terrain du 23 et 24 novembre 2019. L'arrêté a été publié au Journal Officiel de la République Française du 14 novembre.

Les sinistrés disposent de 10 jours à compter de la parution de l'arrêté précité pour déposer un état estimatif des pertes qu'ils ont subies auprès de leurs compagnies d'assurance, afin de bénéficier du régime d'indemnisation instauré par la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 modifiée.

Jdd n°49-Novembre 2020

La réfection de la voirie communale se poursuit

La Municipalité a engagé un vaste plan de réfection de la voirie communale.

Centre-village, collines, de nombreux quartiers ont déjà été concernés par les travaux.

Au mois d'octobre, ce fut au tour des habitants de La Condamine de voir l'enrobé de la route et des trottoirs qu'ils empruntent au quotidien refait.



Avant



Après



L'extension du cimetière engagée



Le cimetière municipal est en constante réhabilitation depuis 2014.

Aujourd'hui, la municipalité compte l'agrandir pour répondre aux sollicitations de la population. Plusieurs dizaines d'emplacements vont être réalisés toutes confessions confondues.

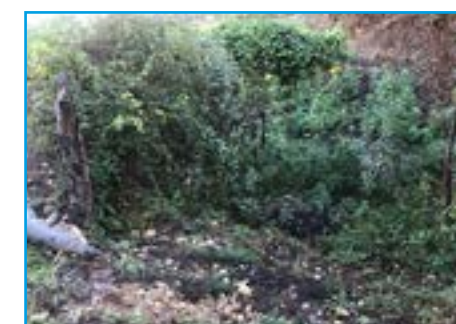
Les études techniques sont en cours d'achèvement et aux côtés d'Alexandra Russo, adjointe déléguée en charge du cimetière, le Maire, Robert Nardelli, souhaite pouvoir réaliser le chantier dès que toutes les démarches administratives et l'obtention des subventions seront réalisées.

Le Vallon du Bottin mis en sécurité !

Soucieuse de prévenir les crues dans le village, la Municipalité a fait nettoyer le lit du cours d'eau qui traverse le quartier du Vallon des Arnulf...



Avant



Après

À LA TRIBUNE

Liste "Drap Avenir"

Chères Drapoises, Chers Drapois,

Le recours formulé par l'opposition au lendemain des résultats de l'élection municipale, s'est avéré vain puisque le tribunal administratif a débouté cette demande sur l'ensemble des points formulés par la liste « Drap ensemble ».

Le score, sans appel, puisque remporté en grande majorité avec plus de 60 pour cent, démontre la légitimité de Robert NARDELLI et de sa majorité dans sa fonction de Maire de DRAP.

Il n'est pas sans rappeler que cette action de l'opposition a entravé l'avancement de certains grands projets structurants, tel que l'aménagement du parking derrière l'immeuble « Fleur de lin » dans un quartier où il manque cruellement de places de parking.

L'opposition, de mauvaise foi, a une nouvelle fois fait passer son intérêt personnel avant celui des Drapois.

La majorité municipale à votre service pour l'avenir de notre belle commune.

Liste "Drap Ensemble"

Chères Drapoises, Chers Drapois,

Au regard de ce que nous dénonçons au travers de notre engagement, nous constatons que les décisions prises par la municipalité sont un non-sens pour le bien commun et pour un avenir prospère de Drap et des drapois.

Toutes les orientations prises par notre commune sont menées par la capacité à obtenir des subventions sans projets de fond. Quels que soient les domaines, telle que la politique sociale, les écoles, la régie de l'eau, l'urbanisme, aucune concertation n'est de mise voyant des projets d'extension de logements ou des réhabilitations d'ancienne école en mairie votés unilatéralement. Sans aucune enquête publique. Les drapois doivent pouvoir s'exprimer sur de tels engagements.

A ce titre, nous demandons que soit officiellement lancée une enquête publique concernant la réhabilitation de l'ancienne école emblème municipal du gaspillage d'argent public.

Site : www.drapensemble.fr, Facebook : Drap Ensemble, mail : contact@drapensemble.fr.

Conseiller municipal indépendant

Un grand nombre de conflits viennent aujourd'hui brouiller le dialogue, pourtant nécessaire pour notre commune, surtout en ces temps compliqués pour tous les drapois, je crois donc qu'une trêve serait le bien venue.

Cela permettrait à nous, élus de toutes sensibilités d'œuvrer enfin pour le bien commun et essayer de nous mettre réellement à l'écoute de nos concitoyens qui eux souffrent.

Les raisons peuvent en être multiples, les emplois, le social, victimes de catastrophes naturelles, du COVID et de ces conséquences, etc.

Donc arrêtons pour un temps les querelles ancestrales ! Même si elles vous semblent d'une importance capitale.

Elles ne rivaliseront jamais avec la réalité de ce que peuvent vivre beaucoup d'entre nous et les souffrances que cela entraîne.

"La vérité c'est l'interprétation que chacun se fait de chaque chose". V. Bourrié.

En ces temps de crise sanitaire prenez soins de vous et dès votre. Ph. Janin Elu indépendant.

Mémo...

MAIRIE DE DRAP

34-36, av. Jean Moulin
06340 Drap
04 97 00 06 30
mairie@ville-drap.fr

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
les lundis, mardis, mercredis,
jeudis & vendredis
de 8H30 à 12H00
& de 13H30 à 17H00,
les samedis de 9H00 à 12H00

SERVICE URBANISME
Horaires :
lundi de 8H30 à 12H00
mardi de 13H30 à 17H00
jeudi de 8H30 à 12H00
Tél : 04 93 00 06 30
Mail : urba2@ville-drap.fr

SERVICE C.C.A.S.
Tél : 04 93 00 06 31
Mail : ccas@ville-drap.fr

MAIRIE ANNEXE DE DRAP
28, av. Virgile Barel,
La Condamine - 06340 Drap
04 93 91 69 90

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
de 8h00 à 12h00 & de 13h30 à
17h00
Et un samedi sur deux, de
9h00 à 12h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Ouverte du mardi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
et le samedi de 9 h à 12 h.

PERMANENCE D'ELUS

Un samedi sur deux, en alternance
au village et à La Condamine
sur rendez-vous
04 97 00 06 30
mairie@ville-drap.fr

NUMEROS D'URGENCES

Astreinte Mairie
06 75 66 92 49
Eau, assainissement
06 15 50 43 60
Voirie Mairie
06 11 61 57 86
Astreinte élus
06 13 20 57 14
Gendarmerie
04 93 54 95 44
Pharmacie 24h/24
(Contes) 04 93 79 00 04
Pompiers 18
SAMU 15
Appel d'urgence 112

L'essentiel du Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni en mairie le 9 juillet :

- * **Ecologie** : aide financière de 50 eur pour les particuliers achetant un vélo à assistance électrique ;
- * **Sécurité** : demande de subvention au Département 06 pour l'acquisition de défibrillateurs ;
- * **Voirie** : nouveau plan de réfection des chaussées et nouvelle dotation cantonale sollicitée auprès du Département 06 ;
- * **Intercommunalité** : les élus ont réaffirmé leur opposition au transfert de la compétence eau, assainissement et habitat à la Communauté de Communes. La Municipalité souhaitant conserver la maîtrise des décisions dans l'intérêt des Drapois.

Il s'est également réuni le 21 septembre,

- * **Régie Eau** : annulation et réduction de titres 3e et 4e trimestre 2019 ;
- * **Urbanisme** : acquisition de parcelles B1192 et B1193 en centre-ville dans le cadre de la de l'intention de préemption annoncée par le Maire ;
- * **Patrimoine** : adhésion à la Fondation du Patrimoine dans le cadre des objectifs d'entretien et de réhabilitation du patrimoine local ;
- * **Sécurité & Environnement** : mise en place de la vidéoverbalisation pour limiter les dépôts sauvages d'encombrants sur la voie publique ;
- * **Intempéries 2019** : demande de subvention au titre du FRAT pour la réhabilitation des voiries communales.

Retrouvez l'intégralité des Conseils municipaux sur le site de la ville, www.ville-drap.fr onglet mairie rubrique délibérations.

Les Drapois commémorent...



Vendredi 25 septembre,
Journée nationale
d'hommage aux Harkis
et membres des
formations supplétives



Mercredi 11 novembre,
la commémoration de
l'Armistice de 1918

La prochaine cérémonie au Monument aux morts aura lieu le 5 décembre à 11 h, pour la Journée nationale du Souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Le Moulin bientôt en service

En cours de réhabilitation, le moulin de Drap, fleuron du patrimoine culturel du village n'en reste pas moins utilisable. La Municipalité a souhaité en effet le mettre à disposition des Drapois afin qu'ils puissent tirer profit de leurs olives. Pour prendre rendez-vous, rapprochez vous de l'accueil de la Mairie au 04 97 00 06 30.



Encombrants : agissez pour un village propre

Il est interdit de déposer les encombrants dans toute la commune sous peine d'une amende de 1500 €. Une solutions gratuite s'offre aux administrés : la déchetterie. (Route des Croves à Drap, avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité).

Un avocat gratuitement à disposition des Drapois

La Municipalité de Drap met gratuitement à disposition des administrés un avocat. Maître Clément DIAZ est présent sur rendez-vous le 1er samedi de chaque mois, entre 10 et 12 heures. Pour prendre rendez-vous, adressez-vous à l'accueil de la mairie principale (04 97 00 06 30) ou de la mairie annexe (04 93 91 69 90).

Accueil des nouveaux résidents

Vous venez de vous installer sur la commune? La Municipalité vous réserve une matinée de rencontre fin janvier. Au programme présentation de vos élus, des services municipaux et échanges autour du verre de l'amitié. Faites vous connaître en Mairie principale ou en en Mairie annexe, par téléphone ou mél respectivement au 04 97 00 06 30 - accueil@ville-drap.fr ou 04 93 91 69 90 et mairie.annexe@ville-drap.fr

Service de l'Eau

Le Service de l'Eau assure des permanences de 8 h 30 à 12 h tous les lundis à la Mairie annexe et tous les mardis à la Mairie principale (salle du Conseil Municipal).

Permanence du Garde-champêtre

Le Garde-champêtre tient une permanence à la mairie annexe tous les mercredis de 9 h à 10 h.

Une médiatrice à Drap

Lors d'un litige, la médiation consiste à avoir recours à un tiers : le médiateur est une personne qualifiée (formée aux techniques de la Médiation), neutre, indépendante et impartiale. Un système destiné à favoriser le règlement du litige par les parties elles-mêmes, qui peut être entrepris avant, pendant, ou encore après l'ouverture d'une procédure judiciaire. Claude Pellissier Perrin assurera une permanence le 2ème samedi de chaque mois. Contactez-la !

Contact : claudPELLISSIERPERRIN@sfr.fr – 06 34 29 79 88.

Directeur de la publication : Robert NARDELLI - MAIRE DE DRAP

Photos, rédaction, Infographie : Service Communication

Imprimé à 3000 exemplaires - Imprimerie Henri - La Trinité - Site : www.ville-drap.fr

JE BOUGE À DRAP - courriel : communication@ville-drap.fr - Tél : 04 93 01 45 67

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Félicitations aux parents de

Giulian Emile le 3 juin,
Rose Bottero
le 13 septembre,
Adem et Selim Can
le 19 septembre,
Anna Riviere et
Aaron Robert
le 24 septembre, Sacha
Klemm
le 28 septembre,
Leyna Nicolo
le 30 septembre, Maria
Altamura Simoni et Lucenzo
Gherardi Greco
le 18 octobre,
Nelya Asrih
et Lucia Mangiavillano le
24 octobre.

MARIAGES :

Nicolas Costa
et Caroline Martin,
Sébastien Bergia
et Salima Boumerah
le 3 octobre,
Ludovic Olivier
et Sandra Bonnamy
le 10 octobre.

Félicitations aux époux !

DECES :

Condoléances à la famille
de

Isabelle Vitry épouse
Lahbib le 16 septembre,
André Pepet
le 20 septembre,
Paule Pandiani Veuve
Barnoin le 23 septembre,
Sylvie Ferrando épouse
Gallimard
le 30 septembre,
Jean Durandy
le 9 octobre,
Giuseppe Platania
le 18 octobre,
Guy Chaumard
le 24 octobre, Cono Russo
le 23 octobre, Beniamino
Martino
le 29 octobre,
Juliette Millet Veuve
Lacombe le 30 octobre,
Edith Simonetti
le 2 novembre,
Jacques Folco
le 7 novembre.

J,



**DRAP,
MON VILLAGE.
JE LE RESPECTE**

STOP AUX INCIVILITÉS

DÉJECTIONS CANINES · DÉPÔTS SAUVAGES D'ENCOMBRANTS
MÉGOTS · DÉTRITUS AU SOL · NUISANCES SONORES · ETC...

**LA PROPRETÉ C'EST NOUS,
LE CIVISME C'EST VOUS.**